

## Mise à jour du Comité permanent des comptes publics (PACP) sur la recommandation 3 de son rapport sur les [Comptes publics du Canada 2021](#)

### *Recommandation 3 du PACP*

Dans la recommandation 3, le PACP sollicite : « Que le gouvernement du Canada envisage d'exiger que les sociétés d'État divulguent toutes les dépenses, comme le font les ministères et organismes fédéraux au *Volume III des Comptes publics du Canada*; consulte les parties intéressées sur les moyens d'y parvenir, les avantages qui en découleraient et le fardeau administratif supplémentaire qu'une telle mesure pourrait entraîner; et qu'il remette au Comité, au plus tard le 30 avril 2023, un rapport présentant une analyse complète de cette question ».

### *Réponse du gouvernement*

Dans sa réponse, le gouvernement a accepté « de mener un examen approfondi et tiendra des consultations auprès des intervenants pour explorer la possibilité de consolider les mécanismes de rapports pour les sociétés d'État afin de présenter les dépenses appropriées de façon conforme au *Volume III des Comptes publics du Canada* et dans le respect de leur mandat juridique. Il faudra plusieurs mois pour mener un examen de cette nature ainsi que les consultations requises auprès des intervenants. Par conséquent, le gouvernement produira pour le Comité un rapport sur les conclusions comprenant une analyse des avantages et du fardeau administratif, d'ici le 31 décembre, et non le 30 avril, comme il a été recommandé ».

### *Examen approfondi et mobilisation des parties intéressées*

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) procède à un examen approfondi et a consulté les parties intéressées. L'examen a porté sur les points suivants :

- Une analyse de la divulgation publique des dépenses des sociétés d'État dans les Comptes publics du Canada, leurs rapports annuels et leurs rapports financiers trimestriels, ainsi que d'autres moyens comme les sites Web des sociétés et la divulgation proactive sur le Portail du gouvernement ouvert.
- Une analyse de l'information divulguée dans le *Volume III des Comptes publics du Canada* afin de déterminer sa pertinence pour les sociétés d'État, compte tenu des mandats propres à ces sociétés et de la portée de leurs activités (par exemple, l'examen du type de programmes et d'activités qu'elles entreprennent).
- Une analyse des facteurs opérationnels susceptibles d'avoir une incidence sur la capacité des sociétés d'État à présenter des rapports dans le *Volume III des Comptes publics du Canada*, comme leurs différents systèmes financiers, leurs politiques et leurs exercices financiers.
- Un examen des questions politiques plus vastes concernant les modifications apportées aux rapports.

Dans le cadre de ses consultations, le SCT a demandé aux 44 sociétés d'État mères qui pourraient faire l'objet de la recommandation du PACP, d'étudier les incidences et les avantages d'une présentation

améliorée des rapports sur les dépenses des sociétés d'État. Grâce à ces consultations, le SCT a recueilli des données sur les sujets suivants :

- L'information divulguée dans le *Volume III des Comptes publics du Canada* que les sociétés d'État collectent actuellement et publient.
- Établir le fardeau administratif et les coûts supplémentaires que les nouvelles exigences en matière de rapports pourraient entraîner et la capacité des sociétés d'État à assumer ce fardeau.
- Établir les obstacles opérationnels, y compris les obstacles commerciaux et juridiques, susceptibles d'avoir une incidence sur la capacité d'une société d'État à rendre publique l'information des rapports comme le font les ministères et les organismes dans le *Volume III des Comptes publics du Canada*.

#### *Conclusions préliminaires – considérations politiques*

Les travaux menés jusqu'à présent ont mis en évidence deux considérations politiques importantes : l'importance de la transparence du gouvernement et la nécessité pour la politique, la réglementation et les processus du gouvernement de prendre en considération les diversités des sociétés d'État, ainsi que leurs différences par rapport aux ministères et aux organismes.

Le gouvernement du Canada considère la transparence et l'accessibilité comme des engagements clés. La transparence est essentielle à la responsabilité des gouvernements et au maintien de la confiance des Canadiennes et Canadiens envers les institutions publiques. S'assurer que le Parlement dispose de l'information dont il a besoin pour surveiller la gestion des fonds publics est un élément important qui permet de maintenir cette confiance. L'exigence concernant le respect de ces principes guidera les aspects de ce travail.

Les sociétés d'État ont également souligné leurs besoins particuliers qui résultent en différences avec les ministères et les organismes, ainsi que de la diversité de leurs mandats, de leur taille, de leurs structures de gouvernance et de responsabilité, et des secteurs dans lesquels elles mènent leurs activités. Contrairement aux ministères et aux organismes, de nombreuses sociétés d'État mènent leurs activités dans un environnement commercial et utilisent des normes comptables et des processus similaires à ceux du secteur privé. Afin de prendre en compte ces différences, les sociétés d'État peuvent être exemptées de certaines obligations de divulgation et les seuils d'autres obligations sont modifiés (par exemple, en ce qui concerne l'accès à l'information et les accords commerciaux).

#### *Conclusions préliminaires – collecte et communication d'informations pertinentes*

Un sondage auprès des sociétés d'État a permis de tirer les conclusions préliminaires suivantes, concernant les rapports actuels et potentiels sur les sous-sections du *Volume III des Comptes publics du Canada* :

- Certaines sociétés d'État répondantes divulguent déjà certaines de ces informations au moyen d'autres publications (par exemple, les rapports annuels).

- Pour la plupart des sous-sections, un certain nombre de sociétés d'État répondantes n'ont pas l'obligation de communiquer, car elles ne présentent pas ces types de dépenses. La section 7 est la section qui comprend un taux d'information prévu le plus faible – frais de la dette publique. En moyenne, dans ses trois sous-sections, uniquement 35 % des sociétés d'État répondantes peuvent avoir des données à communiquer.
- Parmi les sociétés d'État répondantes, certaines auraient les informations suivantes à communiquer :
  - Le pourcentage des sociétés d'État répondantes qui ont déclaré collecter l'ensemble ou une partie des informations requises varie de 60 % à 100 % en fonction des sous-sections.
  - Le pourcentage des sociétés d'État répondantes qui ont déclaré communiquer l'ensemble ou partie des informations requises varie de 4 % à 92 % en fonction des sous-sections.

#### *Conclusions préliminaires – fardeau administratif potentiel et coûts supplémentaires*

Lorsqu'on a demandé aux sociétés d'État interrogées quelles seraient les incidences potentielles en matière de ressources de l'établissement de rapports sur le *Volume III des Comptes publics du Canada*, 19 % d'entre elles ont déclaré ne pas avoir à assumer de coûts supplémentaires, car elles collectent et communiquent déjà les données, 77 % ont estimé que des investissements mineurs ou modérés seraient nécessaires, alors que 3 % des répondants ont déclaré qu'un investissement important de ressources serait nécessaire.

En ce qui concerne les investissements autres que salariaux qui doivent faire l'objet d'une divulgation d'information du *Volume III* : 25 % des sociétés d'État interrogées ont indiqué qu'elles n'auraient aucun coût à assumer, 32 % ont indiqué qu'elles auraient besoin de 1 000 à 100 000 dollars et 43 % ont indiqué qu'elles auraient besoin de plus de 100 000 dollars.

Les coûts non salariaux les plus fréquents sont liés aux investissements dans de nouveaux logiciels et des systèmes de TI ou à leur mise à jour. De nombreuses sociétés d'État ont déclaré devoir faire appel à des services de conseil pour effectuer ce travail.

Un certain nombre de sociétés d'État ont déclaré qu'elles auraient besoin de ressources financières supplémentaires pour couvrir ces coûts.

#### *Conclusions préliminaires – obstacles et risques non financiers*

Les sociétés d'État répondantes ont mis en évidence les obstacles et les risques commerciaux, juridiques et d'atteinte à la réputation qui s'opposent à la divulgation des informations contenues dans le *Volume III*. Parmi les exemples, on peut citer le risque qu'une société d'État compromette sa capacité de négociation ou sa position concurrentielle, si elle fournit des informations stratégiques à ses concurrents, ainsi que le risque de révéler les intérêts commerciaux d'un client.

### *État actuel et prochaines étapes*

Afin d'élaborer une marche à suivre, le SCT poursuit l'analyse des réponses recueillies et sollicite l'avis des parties intéressées internes sur les éventuels mécanismes d'établissement de rapports. Il peut s'avérer nécessaire de relancer les sociétés d'État sur des questions et des problèmes précis avant de finaliser le rapport. Ces efforts contribueront à l'élaboration d'une approche permettant de perfectionner les rapports des sociétés d'État afin de favoriser une plus grande transparence pour les parlementaires, ainsi que pour les Canadiennes et Canadiens. Les travaux sont en bonne voie, un rapport sur ce sujet sera préparé et soumis au PACP avant la date limite du 31 décembre 2023.